

[#] Venir en programme d'échange

LES ACCORDS

Vous étudiez dans un établissement avec lequel l'Université de Poitiers a signé un accord de programme d'échanges. Pour le vérifier, vous pouvez consulter le [catalogue des conventions internationales](#).

[<https://moveon.appli.univ-poitiers.fr/move/moveonline/cooperations/search.php>]

Il vous appartient d'effectuer les démarches nécessaires auprès du service des relations internationales de votre université qui transmettra votre candidature auprès du [responsable des relations internationales de la composante](#) [

<http://www.univ-poitiers.fr/international/contacts/facultes-et-instituts/correspondants-internationaux-dans-les-composantes-facultes--67>] (facultés...) concernée au sein de l'Université de Poitiers.

LES COURS

Les cours **sont dispensés en français**, à l'exception de quelques formations. Les facultés de l'Université de Poitiers ont ouvert tout ou partie de leurs cours aux étudiants internationaux souhaitant venir étudier dans le cadre de programmes d'échanges. Vous pouvez consulter la liste de ces cours sur les sites internet des facultés et instituts (à venir...).

[Faculté de Droit et sciences sociales](#) [

<http://droit.univ-poitiers.fr/rerelations-internationales/etudier-a-poitiers-en-programme-d-echange-/etudier-a-poitiers-en-programme-d-ech>]

[Faculté de Sciences économiques](#) [

<http://sceco.univ-poitiers.fr/international/venir-etudier-a-poitiers/venir-etudier-a-poitiers-710451.kjsp?RH=1329136239777>]

[Faculté de Sciences fondamentales et appliquées](#) [

</studying-in-poitiers-at-the-faculty-of-science-213271.kjsp?RH=1268644621211&RF=1270131407946#klink>]

[Faculté de Sciences humaines et arts](#) [

<http://sha.univ-poitiers.fr/venir-etudier-a-poitiers-incoming-students--215021.kjsp?RH=1329136239777>]

[Faculté de Lettres et langues](#) [<http://ll.univ-poitiers.fr/rerelations-internationales/venir-etudier-a-la-faculte/>]

[Faculté des Sciences du sport](#) [<http://fss.univ-poitiers.fr/formations/>]

[Faculté de Médecine Pharmacie](#) [</international/venir-etudier-a-poitiers/#klink>]

[Institut d'administration des entreprises \(IAE\)](#) [<http://iae.univ-poitiers.fr/fr/liae-linternational/>]

[ENSIP](#) [<http://ensip.univ-poitiers.fr/espace-international/>]

[IUT 86](#) [</formations-228821.kjsp?RH=1272983261823&RF=1272983199949#klink>]

[IUT d'Angoulême](#) [<https://iut-angouleme.univ-poitiers.fr/international/venir-etudier-liut-dangouleme#klink>]

[IRIAF](#) [<http://iriaf.univ-poitiers.fr/rerelations-internationales/venir-etudier-a-l-iriaf/>]

[ESPE](#) [</rerelations-internationales-801441.kjsp?RH=1363614577250&RF=1355403750825>]

Le niveau B2 est exigé en rapport avec le [cadre européen commun de référence pour les langues](#) [

http://www.apliut.com/pages/debats/cadre_pour_nuls.pdf], attesté par une certification (TCF DALF) ou une attestation complétée par le département de Français de l'université partenaire.

RECONNAISSANCE DES ÉTUDES

La mobilité à l'Université de Poitiers comptera pour l'obtention de votre diplôme. Pour être validé, le séjour doit faire l'objet d'un contrat d'études signé avant le départ, entre le responsable/référent de votre université, le coordonnateur de l'Université de Poitiers et vous-même.

La validation des résultats pour votre diplôme est du ressort de votre université d'origine.

Le relevé de notes obtenues à l'Université de Poitiers vous sera transmis ainsi qu'à votre référent. Les notes obtenues à l'Université de Poitiers seront retranscrites en tenant compte des grades ECTS (ou système équivalent) et de la grille de notes établie avec le partenaire.

LOGEMENT ET ENREGISTREMENT

Vous venez effectuer à la prochaine rentrée universitaire un séjour d'études à l'Université de Poitiers dans le cadre d'un programme dont nous avons la charge (Erasmus, conventions bilatérales, etc...)? La Direction des relations internationales peut vous aider, dans la limite des capacités d'accueil, à trouver un logement.

Afin d'être enregistré, **vous devez obligatoirement nous envoyer la fiche d'enregistrement et de demande d'hébergement** même si vous avez trouvé un logement.

[
<http://www.univ-poitiers.fr/international/venir-etudier-a-poitiers/venir-en-programmes-d-echanges/conventions-internationales-11476.kj>
]

ENREGISTREMENT

Compléter la fiche d'enregistrement et de demande d'hébergement [

<http://enquete.univ-poitiers.fr/index.php?sid=43376&newtest=Y&lang=fr>

Date limite d'envoi du formulaire pour l'année universitaire 2018/2019 : **le 30 juin**

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr